

Missions « Enseignement et Religions » du Secrétariat général de l'Enseignement catholique (SGEC) et de Formiris

Septembre 2010

Orientations du Comité national de l'Enseignement catholique (CNEC)

Texte voté par le Comité national de l'Enseignement catholique le 10 juillet 2010, et promulgué par la Commission permanente le 24 août 2010.

Le CNEC arrête ces orientations suite au rapport d'évaluation rédigé par Dominique Moreau et Gérard Tonneau.

Les conditions dans lesquelles la mission a été fondée en 2002 ont certes évolué, mais l'environnement actuel, d'une part, et l'approfondissement du projet de l'enseignement catholique, d'autre part, légitiment le maintien et le soutien de la mission « Enseignement et Religions ».

Dans le champ social et politique, la question religieuse est toujours aussi prégnante. Ce qu'on peut décrire sommairement comme le « retour du religieux » oblige à se donner des outils d'analyse et de discernement. Dans le champ culturel, la spécialisation croissante des disciplines accroît la parcellisation du savoir. La dimension religieuse de la culture a, plus que jamais, besoin d'être interrogée. Les pistes ouvertes par les rapports Joutard et Debray restent d'actualité dans le système éducatif. La prise en compte du fait religieux fait partie du socle commun, dans son pilier 5, « La culture humaniste », et constitue l'une des connaissances permettant de « *comprendre l'unité et la complexité du monde* ».

Enfin, l'Enseignement catholique s'efforce de clarifier la question religieuse dans l'Institution. La proposition de la foi a fait l'objet du texte adopté par le CNEC : « L'annonce explicite de l'Évangile », en date du 3 juillet 2009. Pour que l'Enseignement catholique honore sereinement sa mission d'annonce explicite, il importe d'être très au clair sur les dimensions culturelles de la religion, et de distinguer sans séparer ce qui relève du savoir et ce qui relève du croire. Cette volonté implique d'animer les établissements pour que les acteurs de la pastorale travaillent en lien avec les enseignants. Il faut aussi prévoir dans la formation initiale des maîtres une sensibilisation à la dimension religieuse de la culture.

En outre, la mission « Enseignement et Religions » a initié des recherches et des activités aux plans local et national, qui ont mobilisé des « militants ». Un dynamisme important s'est mis en place dans des diocèses ou des régions. Des coordinateurs ont pu développer des actions de grande qualité. Mais il reste beaucoup à faire pour que cette question rejoigne tous les acteurs : « *Rares sont aujourd'hui les établissements catholiques d'enseignement qui ont mis en place une véritable prise en compte du fait religieux dans les disciplines d'enseignement. [...] Il faut reconnaître également que peu de tutelles diocésaines ou congréganistes ont entamé une véritable politique de réflexion globale en la matière* » (Rapport, p. 17).

C'est dans ce contexte que sont données les présentes orientations, qui seront prises en charge, par la mission « Enseignement et Religions » du Secrétariat général de l'Enseignement catholique, et par la mission « Enseignement et Religions » de Formiris, dans le respect des prérogatives de chacun.

VEILLE

La mission aide l'Enseignement catholique à travailler les champs suivants :

- la nature, la place et la visibilité du religieux dans la société française et dans le monde, pour appréhender le religieux comme un fait, dans sa dimension sociologique ;
- la nature et la place du religieux dans la vision anthropologique, qui fonde un projet d'éducation ;
- les enjeux éducatifs liés à ces deux dimensions anthropologique et sociologique ;

- l'intelligence du religieux, en travaillant à articuler le savoir sur les diverses disciplines et le savoir sur le religieux ;
- la dimension religieuse de la culture dans une conception renouvelée de la laïcité ;
- l'observation des programmes et des manuels scolaires sur ces questions.

ANIMATION

Le travail d'animation requiert de travailler à :

- la bonne articulation de ce qui est porté par le Secrétariat général et par Formiris ;
- la synergie, dans le département « Éducation », de l'ensemble des missions sur ce champ, en portant une attention particulière aux missions « Enseignement et pédagogie », « Éducation à l'universel » et « Animation pastorale » ;
- l'articulation, pour ce champ spécifique, des divers niveaux que sont l'établissement, le diocèse, la région et le territoire ;
- la reconnaissance, l'accompagnement et la formation d'un groupe de coordinateurs dûment mandatés. Ces coordinateurs doivent constituer un réseau où se vivent rencontres, réflexions communes et temps de formation partagés.

FORMATION

La formation reste l'enjeu principal, puisque le nombre d'enseignants formés reste très insuffisant. Elle porte sur trois champs : la prise en compte du fait religieux dans chacune des disciplines ; la connaissance des grandes traditions religieuses et courants de pensée ; la connaissance du christianisme.

Pour que la formation se développe, il faut :

- poursuivre à tous niveaux le travail de sensibilisation de chacun des acteurs ;
- travailler, avec l'ECM, à ce que la formation des cadres missionnés fasse place à ce champ spécifique (directeurs

diocésains, chefs d'établissement, chargés de mission, directeurs d'instituts missionnés) ;

- travailler, dans le cadre de la formation initiale des enseignants, à la manière de donner place à ce champ spécifique ;
- travailler, dans le cadre de la formation des adjoints en pastorale scolaire, à la juste place de la prise en compte du fait religieux ;
- poursuivre et développer les propositions de formation continue pour les enseignants ;
- poursuivre la formation de formateurs dans ce champ spécifique ;
- poursuivre la formation des coordinateurs ;
- rechercher une harmonisation de la « carte des formations » sur ce champ spécifique, dans les divers instituts missionnés des divers territoires.

RECHERCHE

Les questionnements forts autour de la question religieuse obligent à un travail de réflexion fine et de recherche, qui doit faire appel, pour une part, à des compétences universitaires. La question religieuse est aussi très marquée par le contexte français de la laïcité, et il est utile de prendre du recul, en franchissant les frontières pour une approche plurielle de la question.

LA MISSION DOIT DONC VEILLER À :

- s'entourer d'un conseil scientifique ;
- encourager les travaux de recherche en ce domaine auprès des divers acteurs de l'Enseignement catholique, enseignants et formateurs notamment ;
- continuer d'encourager la recherche-action, la production et la mutualisation d'outils pour construire des séquences pédagogiques ou d'animation éducative ;
- faire connaître dans l'Enseignement catholique les études et les travaux universitaires conduits sur cette question (actes de séminaires, colloques...) ;
- travailler ces questions, au plan international, grâce au réseau des établissements congréganistes et aux universités catholiques.

